



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 23 juin 2021

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 30 juin 2021 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Voie mixte Mabiliès : choix des entreprises
- 2 – Programme de voirie : choix des entreprises
- 3 – Salle de gym : consultation maîtrise d'œuvre
- 4 – Panneau d'information : demande de subvention « transformation numérique »
- 5 – Convention cadre bureau d'études LTC
- 6 – Convention Macareux LTC
- 7 – Convention tripartite pour l'emploi associatif USPL
- 8 – Régie Camping : Tarif initiation et sortie paddle
- 9 – Participation employeur à l'assurance prévoyance
- 10 – Organisation scolaire / Règlements intérieurs Cantine & Garderie
- 11 - Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

